

SENTIERS

FFRandonnée 
les chemins, une richesse partagée
Vienne

de la  Vienne



N°64
Novembre 2022

Le magazine de la
FFRandonnée Vienne
Maison des Sports Bat C3
ALLEE JEAN MONNET
86000 POITIERS
<http://vienne.ffrandonnee.fr>
vienne@ffrandonnee.fr



Nicole Baty
Présidente de la
FFRandonnée Vienne

Dis madame la présidente :

A quoi ça sert un comité départemental de randonnée ?

Le comité départemental : rôle et missions

Le comité départemental de la randonnée pédestre est le représentant de la FFRandonnée dans son département.

Il assure les relations et la concertation avec les structures institutionnelles suivantes :

- Le conseil départemental pour l'application du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)
 - Les directions départementales des Ministères : Jeunesse et Sports, Agriculture, Equipement, Tourisme, Santé .
 - Le comité départemental du tourisme , les offices de tourisme, l'ONF.. Les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les communes
- Le comité départemental assure par ailleurs les missions suivantes :

1 - Gestion et développement des missions Pratiques, Adhésion, Formation et de vie associative :

- Aider à la création de nouvelles associations
- Favoriser la formation des animateurs, des dirigeants et des baliseurs;
- Soutenir, conseiller et accompagner les associations dans leur vie associative et lors de leur affiliation à la Fédération;
- Initier des actions en faveur des jeunes ;
- Organiser des réunions d'échanges, des actions inter associations et s'assurer du bon déroulement des assemblées générales des clubs;
- Impulser le développement des pratiques de randonnée, marche nordique et marche aquatique dans les clubs; [aide à la diversification, recherche de plan d'eau pour la marche aquatique](#)
- Promouvoir la randonnée, être présent sur des foires et salons : comme [Proxi-loisirs en avril 2022](#)

2 - Gestion et développement du réseau des itinéraires

- Création et gestion du réseau des itinéraires GR® et GR® de Pays selon les normes de la charte officielle du balisage et de la signalisation de la FFRandonnée; [exemple, travail sur le projet de GR guerre de 100 ans](#)
- Expertise des itinéraires PR en vue de délivrer la labellisation fédérale;
- Implication dans le suivi du plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée (PDIPR) et dans la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires en liaison avec le Conseil Départemental;

- Elaboration du schéma départemental de cohérence des itinéraires GR®, GR® de Pays et PR (labellisés ou non) en collaboration avec les collectivités territoriales;
- Gestion des signalements déposés par les randonneurs sur le site internet [Suricate](#) suite à des problématiques de pratiques rencontrées sur le terrain (défaut de balisage, panneau défectueux, interruption du chemin, défaut de sécurisation, pollution par les déchets...);
- Coordination du réseau des baliseurs bénévoles et prise en charge des frais de balisage

3 - Protection /sauvegarde des sentiers et l'environnement

- Sensibilisation des acteurs du territoire à la protection des chemins et à la pérennisation des itinéraires; Promotion de l'outil [Suricate](#);
- Diffusion de la charte du randonneur;
- Action de veille lors des projets d'aménagement ou d'infrastructures pouvant impacter les chemins (routes, autoroutes, éoliennes, aliénation par propriétaires riverains); Relations avec des associations de défense de l'environnement et autres acteurs



Dis madame la présidente :

A quoi ça sert un comité départemental de randonnée ? (suite)



4 - Valorisation des itinéraires sur supports papier et numérique

- Proposition de sélection d'itinéraires
- Collecte/numérisation/réalisation des données sur le terrain (tracés, pas à pas, photos, informations pratiques et culturelles, etc.)
- Réalisation/mise à jour des topoguides : [réalisation topo-guide de la Vienne](#) - Réalisation/mise à jour d'applications mobiles : [travail en cours sur l'appli Ma Rando](#) - Alimentation et mise à jour d'informations liées aux itinéraires publiés sur des sites internet territoriaux

Le comité directeur : composition.

Le comité directeur est composé de représentants des clubs :

- Présidente :** Nicole BATY (club Horizons et nature)
Vice président et responsable commission sentiers : Dominique PILLOT (club Les sans pompes)
Vice présidente et trésorière : Joëlle PASCARD (les Cherpas)

Trésorière adjointe : Bernadette THOMAS (Horizons et nature)

Secrétaire et responsable commission marche nordique : Colette METOIS (Au détour du chemin)

Responsable communication : Thierry POISSON (ALMA Rando)

Responsable tourisme : Françoise Ouvrard : (ALMA)

Médecin : Florence ROQUEJOFFRE (Horizons et nature)

Membres : Jean-Philippe TEXIER (Baladins St benoit), Monique BARREAU (Les Sans pompes), Daniel NICOLAS (Cherpas)



Il compte actuellement 12 membres mais peut en accueillir jusqu'à 23 : ses membres sont élus en Assemblée générale

Plusieurs commissions présidées chacune par un membre du comité directeur travaillent sur des champs d'activités précis : les membres des commissions ne sont pas élus et tout licencié peut intégrer l'une d'elles pour apporter ses idées et compétences ; par exemple commission marche nordique, commission communication... etc

Vous avez des idées, des propositions d'actions, vous souhaitez participer au développement des activités de la fédération :

Rejoignez une commission ou le comité directeur !



MARCHER
TOUS. TOUT LE TEMPS. PARTOUT !

Après la belle 1^{ère} Fête de la randonnée du 25 septembre à St Cyr => Echange avec Sandrine Desray dirigeante du club des Rabats l'Aiguil de Jaunay-Marigny, un.e des 130 participant.e.s :

FFRandonnée Vienne
les chemins, une richesse partagée

LICENCE

POUR LANCER UNE NOUVELLE SAISON DE RANDONNEES EN VIENNE !

RANDO PÉDESTRE

RENCONTRE 2022 INTER-CLUBS DE LA VIENNE PARC DE ST CYR DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

MARCHE NORDIQUE

RANDO SANTÉ

DES ACTIVITES DE RANDONNEE VARIEES ACCESSIBLES A TOUS NOUVEAUX ET AUTRES RANDONNEURS !

MARCHER
TOUTS. TOUS LE TEMPS. PARCOURIR !

© FF RANDONNÉE VIENNE 2022

Comment avez-vous géré l'information et la participation à cette journée au sein du club ?
Cette manifestation a été inscrite dans notre programme de randonnée et votre flyer envoyé par mail à nos adhérents. 5 personnes de notre club Rabats l'Aiguil sont venus.



Quelles furent vos activités de randonnée matinale ?

4 personnes ont effectué la randonnée de 12 km et moi j'ai participé à la marche nordique de 8km autour du parc du lac. Je pratique depuis 1 an à Villiers avec des formateurs du club d'athlétisme de Poitiers. Cela m'a permis de voir comment les animateurs formés par la FFRandonnée procèdent et d'échanger sur la technique. Chaque animateur a montré un exercice pour les étirements ou lors de la marche.

Quelles furent vos activités d'atelier de l'après-midi ?

J'ai fait la visite de la réserve des oiseaux avec la guide de la LPO, les autres personnes ne sont pas restées l'après-midi. Belle découverte, muni de jumelle pour l'observation des oiseaux, avec des explications de la part du guide, avec accès à une zone réservée.



Quel ressenti global sur cette journée ?

Très agréable, moments d'échanges avec les membres des autres clubs, bon accueil, cadre idéal sur ce site du lac et du parc de loisirs.



Peut-on envisager une reproduction de cette initiative et avec quelles éventuelles améliorations ou changements ?

Belle initiative à refaire pour rassembler les randonneurs des différents clubs afin de passer ensemble un moment convivial.

Le longe cote ou la marche aquatique

Le comité départemental travaille actuellement au développement de cette nouvelle activité en Vienne :

PRÉSENTATION

Le longe côte - marche aquatique consiste à marcher en milieu aquatique (océans, mers, lacs...) avec une hauteur d'eau située entre le nombril et les aisselles. L'activité se pratique en groupe tout au long de l'année, sur des plages de sable à faible devers ne présentant ni obstacle majeur, ni risque particulier.

Le longe côte est à l'origine une méthode de musculation avec pagaie conçue pour l'entraînement des rameurs. Née en 2005 sur le littoral du nord de la France, cette pratique a été élaborée par Thomas Wallyn, un entraîneur professionnel d'aviron, à la recherche d'une activité de renforcement musculaire et cardiovasculaire sans traumatisme articulaire.

Grâce à ses vertus et sa convivialité, l'activité connaît un très fort engouement et se pratique désormais sur la majorité du littoral français et depuis peu, en milieu lacustre.



Plusieurs départements proches ont d'ores et déjà développé cette activité en milieu lacustre : en Deux-Sèvres, étang de Verruyes, en Haute-Vienne au lac de Saint-Pardoux et lac de Vassivière, en Charente au lac de Saint Yrieix.

INTÉRÊTS ET BIENFAITS

> **une pratique accessible à tous** : inutile d'être sportif confirmé, inutile de savoir nager, il suffit d'adapter sa pratique à son niveau et être encadré par un animateur diplômé (un avis médical au préalable est souhaité).

> **une activité salubre au bien-être et à la santé** : elle permet un renforcement musculaire et cardiovasculaire sans traumatisme articulaire, favorise la circulation sanguine et améliore l'équilibre et l'endurance.

un moment de plaisir et de convivialité : activité bienfaitrice et relaxante. Chacun avance à son rythme tout en partageant le plaisir de se retrouver en groupe pour une activité vivifiante en plein air.

Activité de loisir, de bien-être et de santé, la marche aquatique peut aussi se pratiquer en compétition.

CONDITIONS ET LIEUX DE PRATIQUE

Le longe côte – marche aquatique se pratique sur un itinéraire situé :

- dans une zone d'eau maritime
 - principalement dans «la bande des 300 mètres», c'est-à-dire dans un périmètre où s'exerce la compétence des communes et de l'état en matière de sauvetage en mer (loi littoral du 3 janvier 1986)
 - sur des plages de sable à faible devers ne présentant ni obstacle majeur, ni risque particulier préalablement évalué.
- L'activité se pratique sur un **itinéraire adapté, connu et reconnu par un animateur diplômé**, dans différentes conditions de mer et de météo.

Délégitaire de la discipline, la FFRandonnée recense et définit les sites de pratique suivant un cahier des charges fixé par la fédération. Chaque fiche descriptive de site de pratique est nécessaire à la validation technique d'un site et assure la promotion du site. Elle constitue pour le pratiquant une référence en sécurité et en bonnes pratiques. Dans la Vienne, le plan d'eau de Saint-Cyr a été évalué et remplit les critères pour permettre le développement de l'activité. Une convention avec le gestionnaire du site définira les conditions d'utilisation du site.

EQUIPEMENT

L'équipement est fonction de l'état du milieu aquatique, de la température de l'eau et des conditions météorologiques. Le port de vêtements en néoprène est conseillé : combinaison, shorty, gants, bonnet ou cagoule (pour limiter le risque d'hypothermie). Le port de chaussons aquatiques ou chaussures est obligatoire : Ils permettent de limiter le

risque de blessure aux pieds. L'utilisation d'ustensiles de propulsion tels que la pagaie participe efficacement à l'équilibre et à la propulsion.

Le comité départemental a décidé de réaliser l'achat de ces équipements qui seront mis à disposition du ou des clubs qui porteront l'activité pour permettre les initiations et séances découverte.

UNE PRATIQUE ENCADRÉE ET SÉCURISÉE DANS LES CLUBS AFFILIÉS À LA FFRANDONNÉE



La FFRandonnée, délégataire de la discipline par le ministère des Sports, édicte dans son mémento fédéral, l'ensemble des recommandations, les règles techniques et de sécurité pour la pratique, l'encadrement et l'organisation des activités de marche et de randonnée pédestre. Il impose notamment la présence d'un animateur diplômé et d'un assistant par tranche de 20 pratiquants.

Le lancement de l'activité nécessite donc tout d'abord la formation d'animateurs : 2 à 3 animateurs seront formés dans un premier temps mais d'autres seront vite nécessaires. Nous espérons pouvoir débiter l'activité au printemps 2023.

Un groupe de travail a été constitué au sein du comité départemental pour lancer cette nouvelle activité, il est composé de : Jean-Claude Chabrun, Corinne Jupille, Brigitte Bénard, Gilbert Desormes, Françoise Ouvrard et Nicole Baty.

Si vous voulez nous rejoindre ou pour toutes questions, n'hésitez pas à prendre contact via l'adresse mail : vienne@ffrandonnee.fr

RANDO ESTIVALE 2022 :

Retour sur la nouveauté 2022: Randonnée thématique « Entre Vienne et plateau » à St Martin la Rivière le samedi 20 août avec 90 participants :

Randonnée organisée en partenariat avec le **Syndicat mixte Vienne et affluents** : un technicien du syndicat apportait des commentaires sur le cours de la Vienne, ses crues, la notion de bassin versant, les alluvions, les espèces végétales de ses berges, l'histoire du moulin, les prélèvements et rejets de la centrale nucléaire et bien d'autres éléments encore. Ce syndicat mixte (SMVA) est un syndicat de bassin versant qui exerce des compétences de gestion des milieux aquatiques depuis 2018 sur le bassin de la Vienne et de ses affluents de Valdivienne à Port-de-Piles.



en Vienne en été, Rando thématique

(Annulation en cas d'alerte météo orange ou rouge)

Samedi 20 août 2022 à St Martin la Rivière « Entre Vienne et plateau »

Randonnée organisée en partenariat avec le Syndicat Mixte Vienne et Affluents et commentée par un animateur au cours du parcours

Randonnée : 11 km

Départ 9 h – Parking de la place St Martin (face à l'église)



Le comité départemental souhaite s'associer aux acteurs locaux de l'environnement pour faire bénéficier les randonneurs de leurs connaissances des milieux naturels et mieux connaître leurs actions en matière de protection de l'environnement. Nous vous proposerons d'autres animations dans les prochains mois.

Témoignage :

Cette randonnée sur le thème de l'eau, commentée par un technicien pour parler de la gestion des rivières et de l'eau

a apporté de éléments très intéressants.

A l'arrivée le public a bien été ac-

cueilli et le pot d'arrivée était bien apprécié des participants. La distance du parcours était un peu trop longue compte tenu des pauses commentées, mais cela a permis de faire découvrir ce Parcours des Bisons à certains randon-

Au détour des



Rencontre avec Jean Yves AUGUSTE Président du club des MIL'PAT de Vouillé

Quels furent tes premiers contacts avec une activité fédérale de randonnée ?

Lors de notre activité professionnelle avec mon épouse, « l'activité fédérale de randonnée » était à vingt mille lieux de nos préoccupations. Les journées étaient bien chargées et laissaient peu de place à une activité autre, même sportive. La randonnée pédestre, était synonyme de vacances en montagnes dans les Alpes. Afin de conserver les liens sociaux et les buts de nos vies actives, comme beaucoup de jeunes retraités, nous avons adhéré à de nombreuses associations très diverses. Un ancien collègue de mon épouse randonnait à Vouillé au MIL'PAT. Vouillé, ce n'est pas notre coin, nous, c'est plutôt Poitiers - Châtelleraut mais pourquoi pas, le MIL'PAT !!! Jamais entendu parler. Fin 2009, lors d'une séance de découverte de la randonnée avec ce club nous y avons rencontré une ambiance chaleureuse plus « cool » que le milieu professionnel. C'est ainsi que nous avons pris avec mon épouse notre adhésion au MIL'PAT pour la saison 2010. Le rythme d'une à deux randonnées par semaine n'était pas très chronophage. Rapidement, j'entendais parler, pique-nique tiré des sacs, GR, GRP, PR, RN, AG, CDRP, rando. Comité, challenges, Jacquaires, des noms, des personnes..., quel charabia, y aurait t'il une coterie avec ses codes ? Curieux, l'année suivante, à l'AG 2010, je me présentais au conseil d'administration du MIL'PAT. Là un monde nouveau, des organisations nouvelles se présentait.

Quel fut ton parcours d'animateur et/ou dirigeant sur ton club des Mil'Pat ?

Une année secrétaire adjoint, puis cinq années secrétaire, vice-président pendant trois années et élu à l'unanimité comme Président de l'association MIL'PAT

pour une durée de trois ans conformément à nos statuts.

Randonner deux fois par semaine, le jeudi matin une dizaine de kilomètres puis un dimanche sur deux à thème me convenait bien. Mais les kilomètres étaient de plus en plus longs pour une partie de nos adhérents qui avaient contribué à la création de l'association il y a une trentaine d'années, en 1983. Avec les conseils du



Comité Départemental » J'ai participé à la mise en place au sein du club, des randonnées « moins long, moins vite, moins longtemps » à partir du mardi 17 janvier 2012. Rapidement ces « petites randonnées du mardi » de 8 km maximum connurent du succès. Mais, le nombre d'adhérents grossissant une nouvelle population voulait des kilomètres. J'ai proposé au conseil d'administration dubitatif des randonnées d'une trentaine de kilomètres. Pour initialiser ce projet, il fallait

un fil conducteur qui allait au-delà d'une ou deux séances. Les 170 kilomètres du chemin de Saint-Martin de Candes-Saint-Martin à Ligugé, en cinq étapes, s'y prêtaient bien. L'idée fit son chemin et les « rando. Longues » de 30 km furent adoptées.

Le MIL'PAT à été créé il y a bientôt quatre décennies. Lors d'une soirée festive, nos anciens m'ont fait part de leurs peines de ne plus pouvoir participer aux randonnées, de ne plus rencontrer les collègues, même les randonnées de 8 km étaient devenues trop longue.

Avec les rapports de l'AG 2020, Le Conseil d'administration à demandé à tous les adhérents de faire connaître leurs attentes vis-à-vis de randonnées plus courtes pour nos anciens et de la Marche Nordique.

Suite à ce sondage, J'ai proposé au conseil d'administration de mettre en place des randonnées plus courtes, de 4 km environ, sur quelques circuits établis, sans difficulté de déplacement, sans côte importante, proche de Vouillé siège social de notre association. Dès janvier 2021, avec quelques adhérents de quatre fois vingt ans et quelques membres du Conseil d'Administration nous avons testé plusieurs circuits d'environ 4km sur Vouillé et Traversonne. Deux parcours ne présentant pas trop de difficultés furent retenus. Malgré les dédains d'adhérents plus vaillants, malgré la pandémie Covid, les personnes n'osant plus s'aventurer sur les chemins pour des raisons de santé, d'âge, ou tout simplement n'ayant pas envie de faire plus de kilomètres se retrouvent le mardi matin à 9h30 pour une « balade » conviviale d'environ deux heures ou l'important n'est pas la distance mais de se retrouver.

La crise sanitaire est passée par là, le MIL'PAT vieillit, le jeu de société prend le dessus sur l'activité principale de l'association : la randonnée pédestre. Des petits groupes se forment çà et là. Il faut redynamiser l'association.

Au détour des (suite)



Rencontre avec Jean Yves AUGUSTE Président du club des MIL'PAT de Vouillé

Pour la marche nordique, le travail est plus important car nous partions de zéro. Lors de la randonnée d'été du Comité, en juillet 2020, j'ai demandé à Annie Hébras du CDRP quels moyens faut-il mettre en œuvre pour créer cette activité.

- Formation d'animateurs brevetés pour la maîtrise du geste, organisation, préparation et encadrement de l'activité tout en assurant la sécurité de la pratique.

- Prêt de matériel aux adhérents qui souhaitent tester l'activité avant de s'engager.

Nicole Baty, du Comité Départemental, s'est proposé de faire une séance d'initiation de Marche Nordique pour l'ensemble des personnes intéressées au sein du club MIL'PAT.

Je remercie Gérard Décout du MIL'PAT de s'être lancé dans le cursus du Brevet Fédéral Marche Nordique dès le début de l'année 2021, condition sine qua non à la réussite du projet.

Je remercie également Annie Hébras puis Nicole Baty qui ont porté notre dossier de candidature d'aide aux clubs « Plan Solidaire de développement » au prés de la FFRP, pour la création d'une nouvelle activité de Marche Nordique pour les adhérents du club MIL'PAT et à toutes les personnes souhaitant rejoindre le club.

Le budget évalué pour l'achat de matériel est accordé et versée au fur et à mesure de notre investissement par le CDRP. La mise en place de l'activité MN n'a rien coûté au MIL'PAT.



Quelles sont les activités régulières et/ou saisonnières du club ?

Notre activité régulière proposée s'est diversifiée. :

- Le mardi matin, départ 9h30, environ 8 km,
- Le mardi matin, départ 9h30, environ 4 km, ouvert à tous,
- Le jeudi matin, environ 12 km, départ à 9h, 8h30 en juillet et août.
- Le jeudi la journée, 1 fois par mois, départ 9h, une boucle ou deux boucles, d'une vingtaine de km, le pique-nique tiré du sac.
- Le jeudi, la marche longue, départ 8h30, une trentaine de km, en parallèle à la randonnée habituelle du jeudi pour que chacun y trouve son choix.
- Un dimanche sur deux, sauf juillet et août, la journée, départ 9h, une ou deux boucles, une vingtaine de km, privilégiant les parcours à thème, pique-nique tiré du sac.
- La marche nordique : Le mercredi et le samedi matin : rdv 9h ou 9h30 suivant la saison, environ 2h avec échauffement et étirements sur des circuits prédéfinis.

En quelques années, notre population de randonneurs a augmenté de plus de 150% avec des adhérents pratiquants toutes ou seulement quelques activités dédiées.

Quels sont d'après toi les leviers de développement pour les Mil'Pat ?

Nous avons fait évoluer notre organisation.

- L'optimisation de l'arborescence du site MIL'PAT afin de permettre l'accessibilité à tous les adhérents.
- L'optimisation du programme « papivore », maintenant informatisé sur le site ou chaque adhérent peut inscrire au programme, de chez lui, ses randonnées.
- L'optimisation du conseil d'administration.
- L'optimisation des tâches administratives.
- L'optimisation des licences informatisées permet de réduire et diluer la charge de travail,

Combien de fois j'ai entendu « nous les vieux brisards nous n'avons pas besoin de... ». Evoluer n'est pas

obligatoire mais indispensable, une organisation qui n'évolue pas s'essouffle.

« N'est-il pas merveilleux que personne n'ait besoin d'attendre un seul instant avant de commencer à améliorer le monde- Anne Frank ». Il suffit d'en avoir envie, dans l'intérêt et la faculté de tous en se donnant les moyens.

En regardant l'évolution sociétale depuis la crise Covid, je pense que le milieu associatif va évoluer dans le même sens, plus de diversification, d'initiative vers un épanouissement de bien-être, vers l'abolition des randonnées de masse au profit d'une offre à la carte nécessitant des organisations plus horizontales, plus agiles qui favoriseraient de nouvelles formes de solidarité entre adhérents.

Le MIL'PAT n'échappera pas à cette amélioration continue. Nous avons ce terreau composé d'expérience et d'idées nouvelles. J'en remercie l'ensemble des acteurs du MIL'PAT.



Qu'attendrais-tu de la Fédération et de son comité départemental pour aider aux activités de randonnée sur ton secteur ?

La fédération au travers des orientations et fil conducteur, doit apporter le conseil, le support cognitif, financier et la formation.

Comment as-tu, avec tes adhérents participants, vécu cette 1ère édition de la Fête départementale de la randonnée à St Cyr ?

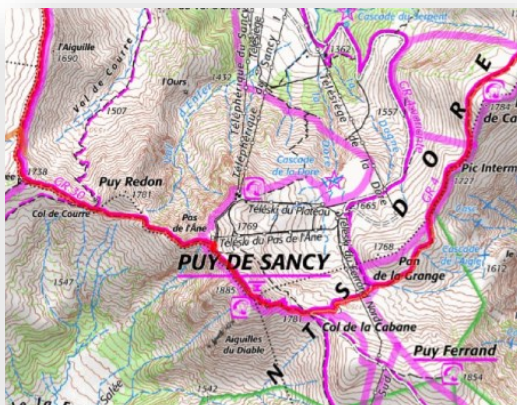
Au départ, j'avais peur que ce soit un challenge inter club, mais, aucune concurrence, une journée d'échange, de connaissance, de savoir. C'est une bonne initiative.

1 Conclure en itinérant 2 jours !

Comme l'an passé dans le Haut-Doubs où nous avons conclu notre séjour montagne par une randonnée itinérante franco-suisse, nous avons terminé notre semaine auvergnate début juillet par 2 jours de randonnée sur un circuit de tour du cirque du Sancy-Mont Dore.

Pour chacun des 2 jours nous avons tracé 2 parcours convergents pour notre groupe "Grands randonneurs" et l'autre groupe de moyens randonneurs avec départ décalé et arrivée commune. Cela a permis de nous déplacer et véhiculer les sacs des 2 groupes sur les 2 jours avec nos 4 minibus.

Bien sur pour garantir l'ambiance "itinérant" et retrouver la convivialité montagnarde, nous avons retenu une nuitée dans un chalet ou gîte refuge de groupe bien différent du village-vacances occupé le reste du séjour.



Chalet Du Sancy



100 photos ou plus

Pour cela nous avons choisi le Chalet du Sancy au pied des pistes du Mont Dore que nous vous recommandons !

En résumé 2 très belles étapes d'abord autour des crêtes du Sancy puis autour de la Banne d'Ordanche et des cascades du Mont-Dore.

Mais surtout une fin de séjour dynamisée par cette petite aventure qui fait goûter à l'itinérance avec ses souvenirs si agréables à partager dans une ambiance de refuge montagnard !

Bientôt, nous mettrons au téléchargement les traces et cartes de ce tour du Sancy...

2 Un concours photos sur les randonnées du séjour

Lors de ce même séjour de juillet 2022, nous cherchions à générer du lien mais aussi de l'intéressement pour les richesses naturelles et patrimoniales des lieux du massif de Sancy-Mont-Dore découverts jour après jour...

En amont du séjour et à partir de notre programme prévisionnel (qui a été respecté) j'avais sélectionné 12 photos de lieux caractéristiques où nous passerions le long de nos futures randonnées; je les ai montées sur 2 pages avec sous chacune un espace avec "J"

Ces 2 pages ont été imprimées pour être remises aux participants au 1er briefing de séjour afin qu'ils connaissent et revoient ces 12 paysages et/ou monuments mais également qu'ils retiennent leurs noms précis !



Et bien sur le séjour s'est conclu par "l'interrogation écrite" collective où chacun a du remplir les cadres sous les photos pour redonner le jour où l'on a vu les choses et les noms référents de ces richesses.

Et tout ceci s'est conclu par une proclamation des scores et résultats et une remise des prix aux 3 meilleurs !

En tout cas, succès et ambiance garanties !!!